

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal
Jeudi 8 janvier 2025



Présences

Membres parents :

Jean-François Hachey
Pierre-Luc Hamel
Alexandra Leblanc Cappuccilli
Émilie Tremblay (Alice)
Julien Davreux-Richard
Jeremy Dufault

Membres du personnel :

Jean-Philippe Samson
Julie Dunberry
Annie Pelletier
Josée Vaillancourt

Direction :

Annie Mercier, directrice

Membres absents :

Tony Linh
Émilie Tremblay (Dinello)

1. Mot de bienvenue et présences

2. Vérification de la procédure et du quorum

Nous avons le quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Vaillancourt demande d'ajouter un point #10 pour l'adoption d'une activité éducative prévue en 2^e année.

Mme Pelletier demande également l'ajout d'un point pour une activité avec des parents bénévoles en 5^e année.

Mme Pelletier propose l'adoption de l'ordre du jour avec les ajouts demandés.

M. Hachey appuie la proposition de Mme Pelletier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (114-01-08)

4. Question du public

Il n'y a aucun public à la séance.

5. Procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2025.

Mme Leblanc-Cappuccilli mentionne que la levée de fond FundScrip n'est pas avantageuse car il y a trop de frais pour le peu de fonds retournés à l'école. Elle suggère de faire moins de campagnes de financement, mais de miser sur celles qui fonctionnent et de faire plus de publicités.

Le procès-verbal du 23 octobre est proposé par M. Dufault et M. Davreux appuie cette proposition.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (115-01-08)

6. Carnaval d'hiver

Le carnaval d'hiver sera le 30 janvier. Mme Mercier souhaite que nous ayons de la belle température pour le carnaval car dans le cas contraire, celui-ci devra être annulé.

C'est la même formule que l'an dernier. Une invitation sera envoyée pour avoir des parents bénévoles et les enseignants feront des rappels aux parents pour que les élèves soient habillés chaudement.

Des autobus amèneront les élèves à destination. Le Carnaval ne dure pas toute la journée, les groupes se relayeront. Il y aura du chocolat chaud servi à leur retour. L'horaire de la journée sera éventuellement partagé aux parents.

Mme Mercier mentionne que nous sommes en discussion avec la ville pour avoir des gratuités sur l'utilisation des plateaux. La location de la patinoire s'élève à environ 500\$. Les frais de transport sont d'environ 2200\$. Nous n'avons pas de soumission officielle car l'horaire exact n'est pas encore statué. M. Hamel demande s'il est nécessaire que le CÉ se présente aux négociations et Mme Mercier mentionne que non, que pour le moment, le contact est positif. Mme Tremblay (Alice) demande où seront pris les fonds pour le carnaval. Mme Mercier mentionne que ce sera dans le fond pour les activités de masse.

Étant donné que les frais du carnaval seront pris dans le fond pour les activités de masse, les membres se questionnent s'il y aura suffisamment de fonds pour payer l'activité de fin d'année pour ne pas être en dépassement comme l'an dernier. Mme Leblanc-Cappuccilli demande si le SDQ participera aux frais de l'activité de fin d'année et Mme Mercier mentionne que ce n'est pas possible car le principe d'utilisateur-payeur doit être respecté.

M. Dufault demande s'il est possible de renouveler nos activités de fin d'année afin qu'elles

soient moins onéreuses. Mme Mercier dit, qu'en effet, c'est beaucoup d'argent pour seulement deux activités dans l'année et que l'équipe-école préfère plus d'activités pendant l'année au lieu de deux grosses activités.

Le carnaval d'hiver est proposé tel que présenté par M. Hamel et Mme Leblanc-Cappuccilli appuie la proposition.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (116-01-08)

7. Fonds à destination spéciale – 6^e année

Mme Mercier mentionne l'importance de déposer rapidement les fonds amassés lors des campagnes de financement pour faire preuve de transparence. Il est important que l'ordre des processus soit respecté, c'est-à-dire que les fonds amassés doivent être déposés et qu'ensuite, les parents organisateurs soient remboursés. Comme nous gérons des fonds publics, c'est illégal de ne pas enregistrer chaque sous reçu et chaque transaction.

Mme Dunberry mentionne que les fonds de la friperie et de la vente de papiers Cascades sont manquants.

Mme Mercier mentionne donc que le montant avec lequel ont travaillé les organisateurs de l'an dernier n'était pas le bon. Il reste plus d'argent que prévu dans le fond, soit 2 600\$. Mme Mercier mentionne qu'une partie provient des intérêts. La proposition du comité de finissants serait de diviser ce montant sur l'année en cours et les deux prochaines années. Le CÉ peut faire une autre proposition.

M. Davreux mentionne que vu le possible manque dans le fond des activités de masse, que nous pourrions en verser une partie. M. Hamel demande si le tiers serait suffisant pour aider le séjour à Tremblant et si les enseignants auraient le droit de parole. Mme Mercier mentionne que les enseignantes de 6^e année, n'ont pas de pouvoir sur cette décision. M. Hamel demande quand serait le point critique d'entrée des fonds amassés, car il serait peut-être préférable de reporter la décision en mars et Mme Mercier mentionne que nous ne pouvons pas savoir l'information car l'an dernier, des fonds sont entrés en septembre. Mme Mercier a demandé au comité le montant dont le comité aurait besoin. Le comité n'a pas de réponse claire à donner. Mme Dunberry mentionne être inconfortable de ne pas avoir un objectif financier clair car amasser de l'argent sans objectif peut faire en sorte de dépenser beaucoup plus d'argent que nécessaire. Elle propose de demander officiellement au comité des finissants leur objectif financier pour aider le CÉ à prendre une décision quant au partage des fonds supplémentaires.

Concernant les intérêts, Mme Mercier mentionne que tous les intérêts des fonds à destination spéciale peuvent être ventilés dans n'importe quel fond à destination spéciale. Il est décidé que Mme Dunberry communiquera avec le comité des finissants pour demander leur objectif financier.

Mme Leblanc-Cappuccilli fait la proposition de demander un objectif financier au comité des finissants pour ensuite se positionner sur le surplus d'argent. M. Davreux appuie cette proposition.

8. Quelques points d'information

- **Service de garde**

Mme Mercier parle des difficultés vécues par le SDG. Il manque 7 employés. La cause est dûe à plusieurs arrêts de travail, et ce, pour différentes raisons. Les TES ont été mobilisés, les enseignants ont été sollicités pour aider, et même la direction et le responsable du service de garde font des heures pour faire des remplacements. Le SDG est en mesure de répondre aux absences ponctuelles, mais pas aux absences à long terme.

La dotation a été sollicitée le 4 novembre dernier. Les ressources humaines se sont mobilisées au mois de décembre et ils ont récemment commencé à penser en dehors de la « boîte » pour trouver des solutions. Des retraités ont été contactés et les autres techniciens en SDG du CSS ont été sollicités afin d'avoir leur liste d'employés flottants. Mme Mercier mentionne qu'il y a eu un bel élan de solidarité de la part de l'équipe-école qui s'est mobilisée.

Plusieurs nouveaux éducateurs ont été engagés, mais ne seront plus disponibles à compter du 19 janvier étant donné le retour en classe pour le CÉGEP. M. Samson mentionne que le projet qui avait été présenté est sur pause pour se concentrer sur les défis vécus en ce moment.

- **Budget-école**

Le CSS a annoncé des coupures supplémentaires. Chaque CSS reçoit des fonds dans des annexes qui sont ventilés dans les écoles. Une partie de ces fonds sont remis seulement après le 30 septembre. Le budget initial avait été fait avec un estimé prudent des fonds qui devaient arriver à l'automne. Le Ministère a fait des coupures supplémentaires dans des fonds qui devaient être remis. Pour l'école, les coupures représentent environ 6500\$. Ce montant doit être retiré dans les fonds de l'école sous des conditions précises, soit 20% maximum dans certaines annexes. Celles-ci sont peu nombreuses car plusieurs servent à payer des salaires qui sont déjà sous contrat signé.

Mme Mercier rappelle qu'en début d'année, la psychoéducatrice a remis sa démission et que le poste n'a pas été comblé. Il a donc été possible de demander une transformation de ressources qui sera déposée dans le fond école. Mme Mercier mentionne avoir demandé au CSS d'utiliser ses fonds pour rembourser le 6500\$ demandé. Nous sommes en attente d'un retour pour cette requête. Si c'est refusé, les fonds seront amputés sur les annexes 48, 99 et 91A.

- **Activités en classe de 5^e année**

Mme Pelletier explique que chaque année, aux mois de janvier et février, les classes de 5^e année travaillent le verbe impératif en écrivant des recettes. Les élèves cuisineront donc des petites pizzas et il est nécessaire d'avoir l'aide d'un ou deux parents bénévoles par groupe.

- Mme Leblanc-Cappuccilli demande si nous avons reçu un retour du Futsal et Mme Mercier répond par la négative.

9. Sujets déjà approuvés en courriel

Activités scolaires :

Préscolaire : Activité des Neurones Atomique - Les papillons
Frais honorés intégralement par l'école
Activité vécue ici, à l'école, le 5 mai 2026

Préscolaire : Dépistage visuel (programme du ministère)
Aucun frais
16 février 2026

5^e année : Activité couture
Aucun frais
Parents bénévoles invités dans les prochains jours

6^e année : Visite d'anciens élèves maintenant au secondaire
Aucun frais
Préparation à la transition vers le secondaire

Semaine de Noël : Activités et thèmes pour tous (Aucun frais)

Lundi : Journée aux couleurs de Noël

Mardi : Journée chalet

Un livre à ma porte

Mercredi : Journée accessoire de Noël

Le yoga de Noël, animé par les TES de l'école

Jeudi : Journée chic

Année scolaire 2025-2026

Vendredi : Journée pyjamas
Déjeuner de Noël en classe

Activité parascolaire :

Karaté sportif : Session hiver – Jeudis PM (Fonctionnement entièrement géré par la compagnie)

Mme Pelletier propose l'adoption des activités telles que proposées et Mme Dunberry appuie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (117-01-08)

10. Activité éducative à approuver

Simon champion : Pièce de théâtre avec marionnettes artisanales.

C'est l'histoire d'un garçon avec beaucoup de défis. Ça parle de persévérance et de confiance en soi. À la fin de l'activité, un livre est donné à la classe. Chaque élève peut l'apporter à la maison à tour de rôle et ensuite, le livre sera remis à l'un d'eux à la suite d'un tirage. Il s'agit d'un projet présenté aux deux ans, aux 1^{ère} et 2^e année.

Les frais seront assumés par l'école et payés avec l'annexe 48, étant une activité éducative.

L'activité est proposée par Mme Leblanc-Cappuccilli et appuyée par M. Dufault.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (118-01-08)

11. Levée de l'assemblée

20h10

Signature du Président



Signature de la direction

Chantal Pilon
pour Mme Annie Mercier